

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 26 juin 2023

DATE DE LA CONVOCATION

16 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 22
Suppléant votant : 1
Pouvoirs : 7
Total votants : 30

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2023

**L'an deux mil vingt trois
Et le 26 juin à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson).

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) a donné pouvoir à Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne), Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), José COELHO a donné pouvoir à Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Christine MONGELLA (Maslives), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Florence BARRAUD-RODET (Thoury).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-047-2023

Objet : Accord de Consortium ITEEneraire

Monsieur le Président informe que la Communauté de communes du Grand Chambord s'est engagée depuis juin 2022 dans une démarche de co-construction d'une offre modulaire de formation à destination de tous les agents, axée sur la transition écologique et énergétique, impulsée par la Région Centre-Val de Loire en lien avec le CNFPT et l'ADEME, et à laquelle participent dix autres collectivités et établissements publics, notamment Agglopolys et la commune de Lamotte-Beuvron.

Monsieur le Président précise que cette offre sera ainsi expérimentée auprès de 10 000 agents territoriaux dont les agents de la Communauté de communes du Grand Chambord à partir de 2024 et jusqu'en 2026. Si elle s'avère concluante, son déploiement interviendra sur le territoire national et sera transférable à d'autres publics (fonction publique d'Etat et secteur privé).

Monsieur le Président souligne que le projet ITEEnéraire (descriptif en annexe 12) a pour ambition de s'appuyer sur l'offre de formation existante du CNFPT pour la structurer, l'adapter aux évolutions des métiers, la rendre accessible à tous afin que les agents (par des formats pédagogiques innovants), quels que soient leurs métiers ou leurs collectivités de rattachement soient des acteurs directs de la transition écologique.

La participation de la Communauté de communes du Grand Chambord, qui mobilise les services Ressources Humaines et Habitat et Transition écologique, s'inscrit dans les engagements de notre Plan Climat Air Energie, notamment celui d'intégrer les enjeux climat-énergie dans l'organisation et le fonctionnement des services (mobilisation des agents et pratiques de fonctionnement vertueuse).

En début d'année, la démarche dénommée ITEEnéraire a été retenue à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et métiers d'avenir » dans le cadre du plan France 2030. Afin de percevoir la subvention nécessaire à la mise en œuvre du projet, un accord de consortium, dont le chef de file est le CNFPT, doit être conclu entre les partenaires.

Le projet d'accord fixe notamment le cadre de gouvernance. Ainsi, la Communauté de communes sera représentée :

- au sein du comité de pilotage par un élu, qu'il convient de désigner,
- et au sein du groupe de pilotage opérationnel par les référents opérationnels.

Monsieur le Président indique qu'en s'engageant dans le consortium, cela implique pour la Communauté de communes du Grand Chambord :

- D'être représentée au sein du Comité de pilotage. Un élu devra par conséquent être désigné à cet effet ;
- De contribuer activement aux actions, par la participation de son représentant et/ou des référents opérationnels : en l'occurrence deux agents, issus des services engagés dans la démarche : le service des Ressources Humaines et le service Habitat et Transition écologique, qui pourront le cas échéant s'appuyer sur les services supports, en particulier Finances et Communication.

Concrètement, les actions sur lesquelles la Communauté de communes interviendra et son niveau d'implication.

ACTION	SOUS ACTION	NIVEAU D'IMPLICATION de l'élu désigné par la CCGC	NIVEAU D'IMPLICATION des 2 agents référents opérationnels
Gouvernance et pilotage	Animation et organisation des instances de gouvernance	Représentation dans les différentes instances de gouvernance	Contribution à la préparation et participation lorsque nécessaire aux différentes instances de gouvernance
	Forum partenarial	Représentation des collectivités partenaires	Contribution à la préparation et participation lorsque nécessaire
	Suivi administratif et financier		Alimentation des tableaux de bord de suivi, en s'appuyant sur le service Finances de la collectivité
Evaluation	Evaluation d'impact (impact du parcours de formation sur le changement de comportement et le collectif de travail)		Contribution technique
	Evaluation de la démarche et du projet (suivi des indicateurs du processus)		Contribution technique
Communication et diffusion	Promotion et valorisation du projet et de la démarche		Contribution technique

Le coût total du projet ITEEnéraire est estimé à 7 486 727€. Le montant de la participation versée par France 2030 s'élève à 5 240 499€ (soit 70% du coût total). Les dépenses éligibles (frais de transport et dépenses de personnel dans la limite de 0.2 ETP) engagées par la Communauté de communes, estimées en 2022 à 25 634€ sur l'ensemble de la durée, seront par conséquent couvertes par la subvention à hauteur de 70% soit un peu moins de 18 000€ versés en 3 tranches. Le reste à charge serait donc d'environ 7 700€.

Aux termes de l'exposé des motifs, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- De l'autoriser à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment l'accord de consortium tel qu'il, figure en annexe 12 ;
- De désigner Monsieur Christian LALLERON, Premier Vice-président en charge des Ressources, de l'Habitat et la Transition écologique, représentant de la collectivité au sein du comité de pilotage.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment l'accord de consortium tel qu'il, figure en annexe 12 ;**
- **DESIGNE Monsieur Christian LALLERON, Premier Vice-président en charges des Ressources, de l'Habitat et la Transition écologique, représentant de la collectivité au sein du comité de pilotage.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

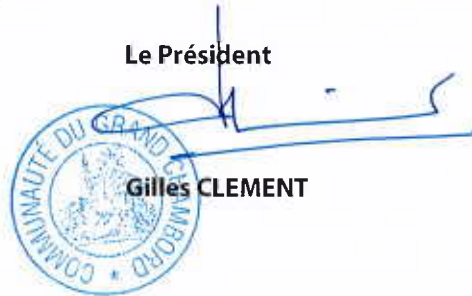
Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Danièle DEBOUT

Le Président



Gilles CLEMENT